



Assemblée Générale
1^{er} juillet 2019, Sancerre
Rapport moral

Cette Assemblée Générale est une AG de bilan, et une AG de projets.

Bilan, car c'est la dernière Assemblée Générale que nous réunissons dans cette mandature. Je vous rappelle que le Conseil d'Administration de PCC France est composé exclusivement d'élus PCC. Il sera donc renouvelé l'année prochaine, et nous terminons un cycle avec l'association comme nous le terminons dans les communes.

C'est aussi une Assemblée Générale anniversaire. Cela fait 10 ans, quasiment jour pour jour, que nous créons l'association PCC France dans le prolongement des assises des Petites Cités de Caractère à Tréguier en 2007.

Quand cette association fut créée, nous lui avons assigné plusieurs objets comme autant d'objectifs :

En premier lieu, **le développement des réseaux sur l'ensemble du territoire national** : cela reste encore et toujours la première mission de l'association nationale. En quelques années, le réseau a doublé en nombre de communes, mais aussi en nombre d'associations PCC territoriales. Et ce déploiement est loin d'être terminé, l'accompagnement au développement du réseau devrait rester la première mission de l'association nationale dans le prochain mandat. A commencer par le réseau des PCC en Centre Val de Loire, puisque suivant l'exemple de quelques communes pionnières, dont les communes du Berry qui nous accueillent pour ces Rencontres Nationales, de nombreuses communes s'intéressent aujourd'hui à notre association dans cette belle région.

L'association PCC France est également en charge du **contrôle qualité de la marque** : « **Petites Cités de Caractère** ». Ce point est fondamental, car le développement du réseau se fait sur les bases d'une même exigence de qualité dans toutes les commissions d'homologation et de contrôle. C'est un point qui n'est pas toujours compris dans les communes, nous avons parfois des commissions difficiles, mais cette exigence de qualité que nous demandent nos adhérents nous ouvre aujourd'hui de nombreux partenariats. 2018 aura été une année importante pour cette mission, puisque nous avons révisé notre charte de qualité, et finalisé le rachat de la marque PCC à l'association bretonne.

Troisième mission, **la mutualisation de moyens pour la communication autour de la marque**. Dans le prolongement des actions conduites dans les territoires avec les professionnels de la

communication et de la promotion touristique, notre marque devient de plus en plus visible dans le paysage des marques nationales : voir le reportage du 13h de France 2 récemment qui présentait les Plus Beaux Villages de France et les PCC comme les « deux mastodontes » des labels touristiques ! Et pourtant, quelle marge de progression avons-nous dans la mise en tourisme et dans la communication de nos PCC ! La définition d'une stratégie marketing et de notre propre modèle touristique sera là aussi un des enjeux des années futures.

Enfin, le quatrième objet de PCC France est ***la recherche et la prise en compte de l'action liée au label par l'Etat, l'Europe et les partenaires territoriaux*** ; C'est peut être sur ce volet que nous avons le plus progressé ces dernières années, en positionnant le réseau des Petites Cités de Caractère comme un relais des politiques départementales, régionales et nationales dans le champ de la culture et du tourisme, mais aussi de plus en plus de l'aménagement du territoire. De nombreuses pistes de partenariats s'ouvrent dans les années à venir à l'échelle nationale, européenne, mais aussi à l'échelle internationale comme le traduisent les sollicitations de plus en plus nombreuses de coopérations que nous recevons.

En conclusions,

PCC France a été créée pour prolonger les actions des communes et des réseaux territoriaux, et nous rappelons chaque jour que l'objet de nos associations doit toujours être d'aider les élus à placer les patrimoines au cœur de leurs projets de développement et de territoire.

Ce bilan de l'association nationale n'a été possible que parce que de très beaux projets, innovants et résolument tournés vers l'avenir se développent dans les communes, et que de très belles actions se développent dans les associations territoriales.

Notre association nationale évolue aussi dans son organisation et ses moyens. Vous verrez qu'elle s'enrichit de nouvelles compétences pour affronter tous ces défis.

Donc un bilan à partager dans tous les sens du terme avec vous, en espérant susciter l'envie de rejoindre les PCC, de travailler avec les PCC ou de participer aux actions de l'association nationale.

Et en conclusion de la conclusion, un grand remerciement à nos partenaires, aux collectivités qui nous accompagnent dans les communes, les réseaux, et l'association nationale

Et un grand merci à notre Présidente qui porte haut la voix de nos communes au Parlement et dans les Ministères.

Roger Bataille

Vice Président PCC France

1^{er} juillet 2019